



Ex. : «Autoroute 30», «Municipal»

[Tous les journaux](#)[Toutes les Éditions](#)[Trouver](#)

Des REER verts, c'est possible!

Mélanie Morel (*Collaboration spéciale*)

Le Journal de Saint-Bruno - 28 janvier 2009

Actualité > Environnement

L'investissement responsable, vous connaissez? Il s'agit d'une autre façon de faire sa part pour l'environnement tout en soutenant la justice sociale et la saine gestion d'entreprise. Intéressant, n'est-ce pas?

Nos investissements influencent le monde financier, qu'ils soient sous forme d'actions d'entreprise ou de placements REER. Or, comme investisseur responsable, nous pouvons considérer des critères sociaux, environnementaux, éthiques et de gouvernance d'entreprise sans compromettre la performance financière.

L'investissement responsable peut se faire de plusieurs façons.

Les fonds socialement responsables ou de développement durable

Ceux-ci sélectionnent les compagnies les plus performantes en terme de développement durable en croisant des critères d'évaluation sociaux et environnementaux avec des critères financiers.

Les fonds d'exclusion ou les filtres d'investissement

Les filtres permettent d'éliminer du portefeuille les entreprises ne respectant pas le principe du développement durable ou ne considérant pas les droits de la personne. Certains secteurs comme l'armement, le tabac et le jeu peuvent aussi être exclus.

L'engagement par actionariat

Il s'agit de la participation directe par l'utilisation de son droit de vote comme actionnaire dans les assemblées générales. Cette stratégie permet d'influencer les entreprises vers une plus grande responsabilité sociale et environnementale.

Les produits financiers solidaires ou les fonds de partage

Ces fonds sont investis dans des associations ou des entreprises visant l'accroissement du bien-être social (ex: création d'emplois, construction de logements à prix modique).

De plus en plus de placements *éthiques* sont disponibles au Québec. D'ailleurs, la Caisse de dépôt et placement du Québec s'est dotée, en 2005, d'une politique sur l'investissement socialement responsable. Les Nations Unies ont même élaboré des principes d'investissement responsable auxquels la Caisse a adhéré en 2006.

Allez-y, parlez-en à votre conseiller financier et investissez

différemment!

http://monteregieweb.com/Mon_Saint-Bruno/main+fr+01_300+Des_REER_verts_cest_possible.html?ArticleID=562225&JournalID=8

Copyright © 2007 Tous droits réservés